



Rapport du bilan d'émissions de GES – Année 2014

Parc du Futuroscope

## 1. Description de la personne morale concernée

Raison sociale : Société du Parc du Futuroscope

Code NAF : 9321Z (Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes)

Code SIREN : 444 030 902

Code SIRET : 444 030 902 00019

Adresse : BP 2000 - 86130 Jaunay-Clan

Nombre de salariés : 689 salariés équivalent temps plein en 2014.

Description sommaire de l'activité : Parc de loisirs

Mode de consultation : contrôle opérationnel

Le périmètre intégré à ce bilan d'émissions de gaz à effet de serre correspond au périmètre du parc du Futuroscope et toutes les installations et bâtiments qu'il contient, ainsi que l'Hôtel du Futuroscope que la Société du Parc du Futuroscope exploite.

Les émissions ici présentées sont celles intégrant les émissions directes (produites par les sources fixes et mobiles) ainsi que les émissions indirectes associées à la consommation d'électricité et de chaleur.

## 2. Année de reporting

Ce bilan d'émissions de gaz à effet de serre a été effectué au cours de l'année 2015. Il s'agit de la deuxième fois qu'un tel bilan est réalisé concernant les activités du parc. L'année de référence pour comptabiliser les émissions est 2014 (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre). Ce choix a été fait pour permettre de s'approcher le plus possible d'une saison d'ouverture du site.

## 3. Les émissions directes de GES et les émissions indirectes de GES liées à l'énergie

Les émissions ont été calculées grâce à l'outil Bilan Carbone<sup>®</sup> version 7.3.02.

Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	Emissions de GES					CO2 b (t CO2e)	Incertitude (t CO2e)
			CO2 (t CO2e)	CH4 (t CO2e)	N2O (t CO2e)	Autres gaz (t CO2e)	Total (t CO2e)		
Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	2 183	6	26	0	2 215	0	110
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	8	0	0	0	8	0	1
	3	Emissions directes des procédés hors énergie	0	0	0	0	0	0	0
	4	Emissions directes fugitives	0	0	0	0	1 190	0	318
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)							
		<b>Sous total</b>	<b>2 191</b>	<b>6</b>	<b>26</b>	<b>0</b>	<b>3 413</b>	<b>0</b>	<b>336</b>
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	0	0	0	0	4 988	0	748
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur	0	0	0	0	0	0	0
		<b>Sous total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4 988</b>	<b>0</b>	<b>748</b>

Les émissions intégrées dans les émissions directes et indirectes associées à l'énergie (cf. tableau récapitulatif page précédente) sont issues des postes suivants :

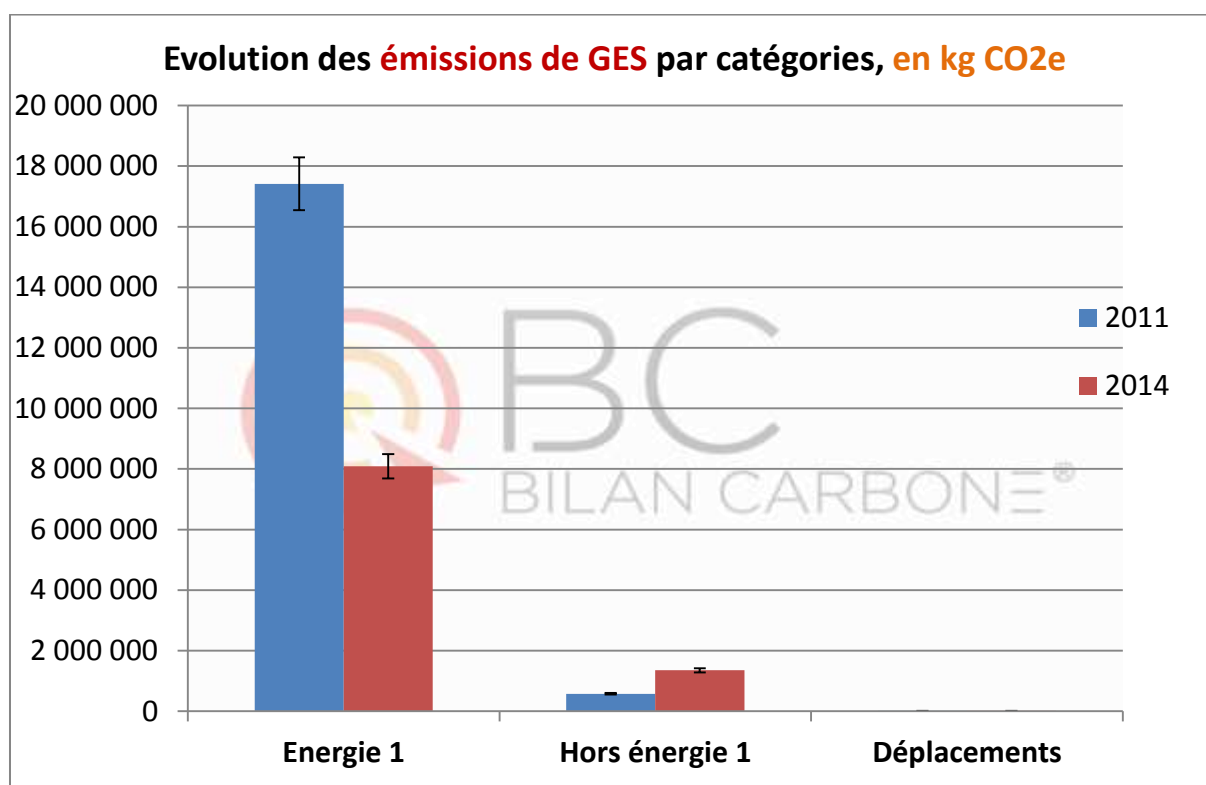
- Les émissions directes des sources fixes de combustion : la consommation de gaz naturel du parc pour le chauffage et la cuisson dans les restaurants et la consommation d'isopar.
- Les émissions directes des sources mobiles à moteur thermique : le parc est propriétaire de 4 véhicules de services.
- Les émissions directes fugitives : les recharges en fluides frigorigènes effectuées en R404a, en R22, en R410a, en R134a et en R407c.
- Les émissions indirectes liées à la consommation d'électricité : la consommation d'électricité pour les activités du parc et de l'hôtel auxquelles s'additionnent les pertes en ligne.

L'ensemble des facteurs d'émissions et des PRG utilisés pour aboutir à ses résultats sont ceux intégrés à l'outil Bilan Carbone® version 7.3.02.

#### 4. Les autres émissions indirectes de GES

Le Parc du Futuroscope a fait le choix de ne pas comptabiliser les autres émissions indirectes de GES car un bilan complet les prenant en compte a déjà été effectué sur l'année 2011.

#### 5. Comparaison du bilan 2011 et 2014



En 2014, les émissions de CO<sub>2</sub> ont diminuées de 50% par rapport à 2011 grâce à un changement de fournisseur d'électricité et une diminution de 6% de la consommation d'électricité.

## 6. Les émissions évitées

Différents projets ont été menés, contribuant à réduire nos émissions :

- La rénovation de l'Hôtel du Futuroscope.
- Le système de production de chaleur du Parc du Futuroscope permet de centraliser la production en un point et la redistribue à plusieurs structures extérieures au parc, mais situées en proximité, notamment un lycée. Ces structures ayant un besoin complémentaire de chaleur avec le Parc, avec des « pointes d'activités » sur des périodes hors vacances scolaires, le système est ainsi optimisé.
- Un budget est alloué à l'achat de nouveau matériel plus performant.

Pour les années à venir, d'autres projets viendront nourrir cette démarche, notamment :

- La mise en place de plans de comptage spécifiques, permettant de détailler la consommation de certains bâtiments du parc (avec une visibilité plus fine en sous-comptage et une supervision facilitant l'aide à la décision).
- La réhabilitation de certains bâtiments (dès 2016 pour certains), permettant d'en renforcer notamment l'isolation et les performances énergétiques.

## 7. Les éléments d'appréciation sur les incertitudes

Les éléments calculés dans le tableau de la page 2 font part d'incertitudes sur les émissions qui sont construites de deux manières :

- Les incertitudes établies au préalable dans l'outil sur les facteurs d'émissions ainsi que les pertes en ligne pour la fourniture d'électricité ;
- Les incertitudes liées aux données complétées pour nos activités.

Concernant ces dernières, elles ont été appréciées de la façon suivante :

- Pour les sources fixes de combustion : le calcul de la consommation de gaz naturel est basé sur la quantité facturée au cours de l'année, ce qui est une donnée très fiable de fonctionnement. Aucun pourcentage d'incertitude n'a donc été ajouté aux données, en dehors de l'incertitude déjà basée sur les facteurs d'émissions correspondant. Seule, la consommation annuelle de liquide inflammable pour faire les effets de flammes sur l'un des lacs du parc a été intégrée avec une incertitude de 10% liée au fait que cette consommation a été assimilée au facteur du kérosène, le liquide inflammable étant un dérivé pétrolier.
- Pour les sources mobiles à moteur thermique : il s'agit du kilométrage effectué par les véhicules dont le parc est propriétaire et qui est relevé après chaque plein de carburant. L'incertitude de 10% intégrée ici correspond aux éventuelles erreurs de relevés, mais principalement aux dates de ceux-ci qui ne sont pas toujours intervenus au tout début et en toute fin de la période de référence prise en compte ici.

- Pour les émissions directes fugitives : le calcul de la consommation de fluides frigorigènes est basé sur la quantité commandée au cours de l'année, ce qui est une donnée très fiable de fonctionnement. Aucun pourcentage d'incertitude n'a donc été ajouté aux données, en dehors de l'incertitude déjà basée sur les facteurs d'émissions correspondant.
- Pour la consommation d'électricité : le calcul de la consommation d'électricité est basé sur la quantité facturée au cours de l'année, ce qui est une donnée très fiable de fonctionnement. Aucun pourcentage d'incertitude n'a donc été ajouté aux données, en dehors de l'incertitude déjà basée sur les facteurs d'émissions correspondant.

## **8. Mise à disposition du bilan d'émissions de GES**

Conformément à la réglementation, ce présent document sera publié avant le 31 décembre 2015 (pour une durée d'au moins un mois) sur le site Internet : <http://www.futuroscope.com/informations-legales>

Par ailleurs, la personne responsable du bilan d'émissions de GES est :

Responsable du suivi : Christine DE SAMIE

Fonction : Responsable de la Qualité et de l'Environnement

Adresse : BP 2000 – 86130 Jaunay-Clan

Tél : 05.49.49.30.00

Mail : [cdesamie@futuroscope.fr](mailto:cdesamie@futuroscope.fr)